

Synoptique de prise en charge SAV pour les produits de la marque GATES

***ATTENTION : les délais* sont donnés HORS périodes de fermeture de l'entreprise**

I) Le client doit télécharger, compléter et renvoyer le formulaire de demande de prise en charge S.A.V sur <https://www.gates-france.fr/garantie-10-ans>

II) Le service S.A.V du GROUPE GATES étudie la demande de prise en charge sous **3 jours ouvrés*** et applique les procédures c-dessous :

